

Annexe A – Éléments constitutifs d'un texte de

SOLLICITATION DE PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE

La sollicitation des participantes et participants peut prendre diverses formes : lettre, affiche, annonce, sollicitation verbale en personne ou par téléphone, etc. À ces diverses formes de sollicitation correspond cependant toujours un texte. Ce texte d'information destiné aux participantes et participants pressentis les invite à considérer leur participation volontaire au projet de recherche selon les modalités décrites. Peu importe la forme de sollicitation retenue, le texte de sollicitation doit être rédigé en termes simples, ordinaires et faciles à comprendre. Bien que court, ce texte doit être suffisamment complet et précis pour permettre aux participantes et participants pressentis d'exercer en toute connaissance de cause leur libre choix de participer ou non à la recherche.

Une liste des informations typiques à inclure dans un texte de sollicitation est présentée ci-après. L'ampleur et la précision des informations fournies ainsi que des engagements envers les participantes et participants seront d'autant plus accentuées que les enjeux éthiques pouvant affecter les personnes recrutées seront grands.

- Identification des responsables du projet de recherche.
- Titre du projet.
- Objectifs du projet.
- Nature spécifique de la participation, y compris les modalités et la durée prévues.
- Avantages personnels pour la participante ou le participant ou pour la société pouvant découler de la participation à ce projet.
- Risques ou inconvénients personnels éventuels pouvant découler de la participation au projet.
- Type de soutien offert en cas de risques, réels ou potentiels, inhérents au projet.
- Rémunération ou compensation associée à la participation au projet.
- Respect du droit continu de la participante ou du participant à l'information concernant ce projet.
- Respect de l'anonymat des participantes et participants et de la confidentialité des informations obtenues.
- Garantie du droit de la participante ou du participant à pouvoir, en tout temps, mettre fin à sa participation sans avoir à se justifier de quelque manière que ce soit et sans préjudice.
- Le cas échéant, la confirmation que des autorités compétentes externes à l'Université de Moncton, d'organismes publics ou privés, ont confirmé leur participation ou leur implication (précisez laquelle) envers la réalisation du projet.
- Le mode envisagé de confirmation de consentement à participer au projet (par exemple : signature d'un formulaire de consentement ; questionnaire anonyme à retourner par la poste, etc.).
- Remerciements.
- Coordonnées de contact institutionnelles (adresse, téléphone, courrier électronique) des responsables du projet.